

# 25 mains vertes ont reçu le jury

## LANDRETHUN-LÈS-ARDRES

Le concours des maisons fleuries, encadré par l'association « Environnement de Landrethun-lez-Ardres », a été maintenu dans le village. Pour la commune, cela a plusieurs avantages : encourager le fleurissement et garantir un joli cadre de vie pour les habitants, comme pour les passants.

Quelques nouveautés tout de même pour 2020 : désormais le concours ne comporte plus qu'une seule catégorie. De plus, les inscrits ayant obtenu une première place en 2019 seront mis « hors concours » pour les deux années suivantes, et ceux ayant obtenu une seconde place seront aussi mis « hors concours » mais uniquement pour l'année suivante.

25 habitants ont participé au concours cette année. Le jury, composé d'Anne-Marie Legrand, Brigitte



Le jury a procédé à l'évaluation des maisons le week-end dernier.

Delgrande, Annick Rétaux et Sophie Flahaut, a déambulé dans le village le week-end dernier pour procéder à l'évaluation. Les résultats seront dévoilés le 11 novembre. Chaque participant recevra un bon d'achat et une

plante. Les lauréats recevront un panier garni. Comme pour chaque édition, le jury récompense des maisons qui ne sont pas inscrites au concours mais pour lesquelles le jury a eu « un coup de cœur ». ■ PERRINE BOUCLET